



Communiqué de presse
Paris, 9 décembre 2019

Communiqué de presse

9 décembre 2019

Grande loge féminine de France : Une fermeté sans défaillance pour la laïcité

Aujourd'hui, date anniversaire de la promulgation de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905, la GLFF tient à rappeler son attachement au principe de laïcité. Partie intégrante du préambule de la Constitution du 27 octobre de 1946, la laïcité figure aussi dans l'article 1er de la Constitution du 4 octobre 1958.

La GLFF, elle aussi, a inscrit dans sa Constitution son indéfectible attachement « au principe de laïcité en même temps qu'elle œuvre à l'accomplissement et au respect des droits des femmes, condition indispensable à l'universalité des droits humains. »

C'est grâce à la loi de 1905, et à cette reconnaissance d'un monde laïque, que nous femmes, avons pu faire régresser notre sujétion, et faire progresser notre émancipation et notre accès à la citoyenneté.

Rappelons que cette loi a permis à notre République d'affirmer ses valeurs qui ne s'appuient ni sur la transcendance ou la révélation, mais sur la raison. Nous tous, citoyennes et citoyens à part entière, tenons à réaffirmer notre liberté absolue de conscience.

Mais aujourd'hui, fort est de constater une montée importante de formations extrémistes de toutes origines qui utilisent la religion et la politisent comme fer de lance contre les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité de notre République. De nombreuses attaques sont menées contre les fondamentaux de notre citoyenneté et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les établissements publics sont pris pour cible, de l'école à l'université, de l'hôpital à la prison. Aujourd'hui, à la crise économique et sociale, s'ajoutent une crise morale et le constat d'une « fracture démocratique ».

Face à toutes ces attaques, La Grande Loge Féminine de France restera vigilante et continuera à participer activement à tous les combats, pour que vive notre engagement humaniste et citoyen pour LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA FRATERNITÉ et LA LAÏCITÉ.

Contact presse : communication@glff.org

GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

Association loi 1901 – Siret 784 719 528 00027 – APE 9499 Z
111 – 113 rue de Reuilly – 75012 Paris